



Mise à disposition des compétences du Centre culturel de la Prévôté

Cette offre s'adresse à nos partenaires organisant des événements culturels sur Moutier et sa couronne

I PLANIFICATION - COORDINATION

Choix de la date

Dans l'objectif d'une bonne coordination de l'offre culturelle, le Centre culturel tient à jour l'agenda des manifestations organisées à Moutier et environs.

Il se tient à disposition pour planifier la date de votre manifestation.

Bureaux ouverts du mercredi au vendredi de 14h à 18h.
Tél. 032 493 45 11. .
Courriel : info@ccpmoutier.ch
Adresse : Rue Centrale 57C 2740 Moutier.

Réservation d'une salle

L'organisateur effectue lui-même la réservation d'une salle pour la date convenue.

Aula de Chantemerle, Sociét'halle, Ancien Stand

Ces infrastructures sont mises à disposition par la Municipalité. Une demande téléphonique de pré-réservation doit être faite auprès des Services Techniques :

Bureaux ouverts les mardi et mercredi de 14h à 17h et le vendredi de 14h à 16h Tél. 032 494 13 33.
Services Techniques - Bâtiments – Rue de l'Hôtel-de-Ville 2 – 2740 Moutier.

La demande doit être suivie d'une confirmation écrite au moyen d'un formulaire prévu à cet effet.

Collégiale St-Germain

La Collégiale St-Germain est mise à disposition par la Paroisse réformée française de Moutier.

Secrétariat ouvert mardi de 9h à 11h et jeudi de 16h à 18h.
Tél. 032 493 41 95
Adresse : Rue Centrale 59 – 2740 Moutier.

II DIFFUSION - PROMOTION

MENTION DANS LE PROGRAMME SEMESTRIEL ÉDITÉ PAR LE CCP

	<u>Délais pour transmettre les infos</u>
Programme de février à juin (parution courant janvier)	Début à mi-novembre
Programme de septembre à décembre (parution courant août)	Début à mi-mai

Les informations suivantes doivent nous parvenir par écrit dans les délais mentionnés ci- dessus:

Titre de la manifestation
Genre
Interprètes
Date et heure
Lieu
Bref descriptif (1-2 lignes)
Prix d'entrée
Coordonnées complètes de l'organisateur (nom, adresse, no de téléphone, adresse courriel)

Ce programme est imprimé à 3'000 exemplaires et est largement distribué aux membres du CCP et du CCRD, sur Moutier et ses environs et dans divers lieux culturels de Suisse Romande par les soins du CCP.

MENTION DANS L'AGENDA MENSUEL DU CCP ET DIFFUSION DE PAPILLONS

Le CCP édite et diffuse à 500 exemplaires un agenda mensuel pour les mois de

**Mars/Avril/Mai/Juin
Octobre/Novembre/Décembre**

Délai pour la transmission des infos : 18 du mois précédent.

500 papillons peuvent bénéficier de l'envoi mensuel de l'agenda, moyennant un montant de fr. 80.- encaissé lors de la remise des papillons.

Les critères suivants sont appliqués pour la prise en charge des papillons :

- La manifestation à caractère culturel (sans connotation politique ou confessionnelle), ou une partie au moins de celle-ci, doit se dérouler à Moutier et environs
- Elle doit nous avoir été préalablement annoncée

Ou

- L'organisateur est au bénéfice d'un accord particulier de collaboration ou de réciprocité avec le CCP

Contacts avec la presse

Le CCP peut à la demande transmettre les adresses des correspondants sur place de la presse régionale et donner connaissance des délais usuels pour la transmission des informations.

III ORGANISATION DE LA MANIFESTATION

L'organisateur se procure les clés auprès des Services Techniques (c.f. coordonnées et horaire ci-dessus).

Il prend les contacts avec le concierge.

Il organise la caisse, éventuellement le bar, il s'occupe de l'aménagement et du rangement de la salle (technique, tapis, chaises, etc.).

Il est responsable du bon déroulement de la manifestation.

Il rend les clés dans les délais aux Services Techniques.

Pour les manifestations hors programme dont il est question ici, **le CCP n'est pas en mesure d'apporter un soutien financier, il propose par contre les compétences décrites ci-dessus, en contre-partie desquelles, l'organisateur partenaire garantit la réduction de fr. 5.- sur le prix de son billet au détenteur de la carte de membre soutien du CCP.**

ccp/moutier/septembre 2014